

# Les nouvelles

d'*Yvoir*  
Le Cœur de la Wallonie

Décembre 2022

N° 137

Illustration : Patrick EVERARD

Excellentes fêtes de fin d'année et bon passage à l'An 2023 !

**TARIF SOCIAL  
ÉNERGIE**

p. 9

**LUDO-  
BIBLIOTHÈQUE**

p. 6

**AGENDA  
LOCAL**

p. 15

DE  
**BONHOME**  
Assurances



DEPUIS 1960

**Assurances de BONHOME**

Hugues de Bonhome  
COURTIER EN ASSURANCES indépendant

TEL. 082/22 34 63 - 22 65 31

assurances@debonhome.be

N° entreprise : 0722.171.334



*De gauche à droite : Christelle GILSON, gestionnaire production  
Hugues de Bonhome, directeur - Pearl TONOLA, gestionnaire production  
Katty PAQUET, gestionnaire sinistres.*

Rue A. Sodar 2 5500 DINANT

[www.debonhome.be](http://www.debonhome.be)

FSMA:01 4427A



ROLAIN Corentin - 0498 12 12 52  
GOOSSENS Stéphane - 0472 97 46 76

Toitures - Charpentes - Isolations - EPDM  
Osatures bois  
Bardages - Terrasses bois - Parquets  
Aménagements intérieurs

Rue du Baty 5a - 5530 Yvoir - [rgtoitures@hotmail.com](mailto:rgtoitures@hotmail.com)

-5€ SUR LE PREMIER SOIN

**Bel & Harmony**  
Espace de mieux-être

0488/143.186

[www.belharmony.be](http://www.belharmony.be)



Bel & Harmony

**ATELIERS DIEN CHAN (RÉFLEXOLOGIE FACIALE)**

DIEN CHAN \* AURICULOTHERAPIE \* MULTI-REFLEXOLOGIE  
MASSAGE AUX HUILES ESSENTIELLES \* REIKI \* SHIATSU EQUIN



**DJLCONSTRUCT** SRL

**ENTREPRISE GÉNÉRALE DE CONSTRUCTION  
TRANSFORMATION**

- Nouvelle construction en partenariat avec Hebel (dalle Ytong Xella)
- Transformation - Terrassement
- Devis Gratuit

**0494/65.76.87**

Rue de la Gendarmerie 15, 5330 Assesse

Mail : [info@djconstruct.be](mailto:info@djconstruct.be)



# EDITORIAL

Notre commune, par la voix de son Collège, a été l'une des premières de la province de Namur à répondre positivement à l'appel d'ORES en vue d'éteindre l'éclairage public entre minuit et 5h du matin au moins durant toute la période hivernale. Ce choix a été confirmé à l'unanimité par le Conseil communal le 24 octobre. On peut bien sûr discuter à l'infini des avantages et des inconvénients de pareille décision. Les uns comme les autres sont connus et leur importance ne doit pas être exagérée. Les économies pour les finances communales resteront finalement modestes tout comme, dans l'autre sens, des effets négatifs sur la sécurité publique ne sont démontrés par aucune étude sérieuse en la matière. Mais reconnaissons que le débat n'est pas là. Limiter de manière significative la durée de l'éclairage public est avant tout une manière de reconnaître que l'ère de l'énergie abondante et à bon marché est révolue et que nous devons adapter notre vie en société à cette nouvelle réalité tout en préservant un service public de base de qualité pour le plus grand nombre.

C'est aussi dans cet esprit que notre Commune se prépare à célébrer les fêtes de fin d'année et l'arrivée d'un nouvel an 2023 que, au nom du Conseil communal, du Conseil de l'Action sociale et du Collège, je vous souhaite d'ores et déjà doux et heureux !

Le Bourgmestre, Patrick Evrard

## Sommaire

Edito .....	3
Sous la loupe .....	3
Aux côtés de chacun .....	10
Vie associative .....	13
Paroles aux élus .....	16
La Commune est à votre service .....	18
Mots croisés .....	18

## SOUS LA LOUPE

### Au Conseil communal...

Les prochaines réunions du Conseil communal, publiques, se tiendront à la salle du 1er étage du hall omnisports du Maka à Yvoir, les lundis 19 décembre 2022 et 30 janvier 2023, à 20 heures.

#### Séance du 26 septembre

Le Conseil communal a approuvé à l'unanimité l'introduction auprès du CGT, avec l'aide du BEP, d'un projet d'aménagement d'une aire publique pour accueillir une vingtaine de motor-homes sur le site de l'ancien camping du Quesval à Spontin. La décision du CGT devrait être connue avant la fin de cette année 2022. Si le projet est retenu, les infrastructures devraient être opérationnelles pour la saison touristique 2024.

Au menu de ce même conseil, ont également été approuvés :

- les propositions d'actions 2023-2025 dans le cadre du Contrat de Rivière de la Haute-Meuse (outre les traditionnelles actions contre les invasives ou contre les sources potentielles de pollution de nos rivières, il est également prévu des actions de végétalisations des berges artificialisées du Bocq à Yvoir) ;
- les conditions de mise en concurrence en vue de souscrire à divers emprunts de financement des projets repris au budget extraordinaire (pour un total de l'ordre de 3.300.000€) ;
- les conditions et le mode de passation du marché de travaux « finalisation du raccordement du réseau d'égouttage d'Evrehailles à l'égout alimentant la station d'épuration de Godinne » (financement des travaux à charge de la SPGE) ;
- les conditions et le mode de passation du marché de travaux « Rénovation des vitraux et stabilisation du chœur de l'église Saint-Georges à Spontin » ;
- diverses conventions de partenariat (SEMJA, Territoires de la Mémoire, ...)
- les budgets 2023 de diverses fabriques d'église de la commune ;
- les compte et rapport de gestion des asbl « Tennis Club de Godinne », « 2000 Houx » et « Maison des Jeunes d'Yvoir ».

Le groupe EPY a interpellé le Collège sur le projet d'urbanisation de la ZACC du Chenois et principalement sur la question de l'évacuation des eaux usées.

#### Séance du 24 octobre

Comme de coutume au mois d'octobre, le Conseil s'est penché sur la dernière modification budgétaire de l'année en cours. Il s'agit en général d'une modification technique visant à faire tendre le budget vers ce que seront les comptes finaux de l'exercice. Compte tenu du caractère très aléatoire des recettes fiscales prélevées pour le compte de la Commune par les niveaux de pouvoirs fédéral et régional, et compte tenu de l'impact des multiples indexations salariales accordées en 2022, cette modification budgétaire annonce un exercice propre 2022 en déficit marqué à l'ordinaire.

Par ailleurs, le Conseil communal a approuvé les conditions et mode de passation des marchés publics suivants :

- « Confection et livraison de repas à destination des écoles communales de l'entité » ; ce marché devrait permettre de couvrir les années scolaires 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026 ;
- « Achat de gasoil de chauffage et de gasoil routier pour l'exercice 2023 » ;
- « Travaux de câblage informatique de la maison communale et du complexe du Maka ».

Dans le même domaine, le Conseil a approuvé à l'unanimité la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage (règle in-house) passée avec le BEP en vue d'aider la Commune à réaliser son prochain marché public « assurances » pour l'ensemble des risques de la Commune et du CPAS.

Le Conseil communal a également approuvé le projet proposé par la cellule Environnement et par le Collège dans le cadre d'un appel à projets « Maillage vert et bleu » lancé par le Service Public de Wallonie. Le projet défendu par la Commune porte sur diverses formes de végétalisation au sein du cœur de village de Yvoir. L'objectif est à la fois environnemental et climatique dans la mesure où les zones mieux végétalisées permettent de lutter efficacement contre les îlots de chaleur fréquents en zone densément urbanisée. Accessoirement, ce projet -s'il est retenu par la région- permettra aussi de mettre en œuvre des travaux ou programmes prévus par ailleurs par la Commune (réhabilitation et végétalisation du cimetière d'Yvoir 1, aménagement de l'ancien terrain de football, etc.).

Dans le domaine fiscal et assimilé, de nombreux règlements-taxes sont pris pour toute la durée de la mandature et ne doivent donc pas être votés chaque année. Ce n'est pas le cas pour la taxe im-

mondice ou encore la taxe de répartition des carrières. Pour la taxe immondice, le Conseil a approuvé des modifications relativement importantes qui visent à rendre les rôles plus simples à comprendre pour le citoyen et à gérer pour l'administration. C'est ainsi que, à partir de l'exercice 2023, la taxe de base forfaitaire et les deux parties forfaitaires des taxes semestrielles fusionnent pour ne garder qu'une seule taxe forfaitaire annuelle. Les redevables continueront cependant à garder le même nombre de levées et de kilos prépayés. Le décompte, basé sur les levées et kilos réellement enregistrés, en dépassement du prépayé, fera l'objet d'un rôle annuel dans le courant du premier semestre qui suit la fin de l'exercice. Une communication appropriée est prévue pour accompagner ces modifications. Globalement, la nouvelle taxe ainsi arrêtée s'inscrit dans le respect des règles du coût-vérité qui impose des recettes fiscales comprises entre 95% et 110% du montant estimé des coûts « immondices » supportés par la Commune. Concrètement, le ratio prévu par la Commune pour 2023 est de 104%.

De légères modifications ont été apportées à la taxe communale sur les inhumations et dispersion des cendres (ceci ne touche concrètement que les personnes non domiciliées à Yvoir) et quelques redevances pour prestations administratives ont été adaptées.

Le Conseil a ratifié à l'unanimité la décision du Collège relative à l'extinction de l'éclairage public entre minuit et 5h. Vu les caractéristiques du réseau d'éclairage public d'ORES, la mise en application de cette mesure impose une coordination avec les communes voisines ; ainsi cette mesure ne pourra être mise en œuvre sur Yvoir qu'à partir du 1er décembre.

Le Conseil communal a approuvé les budgets 2023 des 2 fabriques d'église de la commune qui n'avaient pas été présentés à la séance de septembre.

A la demande du comité organisateur de la kermesse de Durnal, le Conseil a approuvé une modification du calendrier des fêtes foraines : la kermesse de Durnal aura désormais lieu le premier weekend des vacances de printemps telles qu'instaurées par la F.W.B.

Le Conseil s'est clôturé par la présentation de l'évolution de la population scolaire dans les écoles de l'enseignement communal.

Rappelons que seuls les procès-verbaux publiés (après approbation) sur le site web de la Commune ont un caractère officiel. Vous avez également la possibilité

de les consulter à l'Hôtel de Ville (Direction générale) ou de vous en faire expédier une copie, moyennant une redevance pour documents administratifs.



## Urbanisme

### Enquête publique. Projet des 3es plans de gestion des districts hydrographiques wallons

Le Collège Communal informe la population que, dans le cadre de la Directive Européenne (2000/60/CE) relative à la gestion intégrée de l'eau, les projets des troisièmes Plans de Gestion par district hydrographique (cycle 2022-2027) sont soumis, à la demande du Gouvernement wallon, à enquête publique sur l'entité du 2 novembre 2022 au 2 mai 2023.

Clôture de l'enquête 2 mai 2023 à 15h Salle des mariages Rue de l'Hôtel de Ville, 1 5530 YVOIR	Les observations écrites peuvent être adressées à Collège Communal Rue de l'Hôtel de Ville, 1 à 5530 YVOIR ou <a href="mailto:urbanisme@yvoir.be">urbanisme@yvoir.be</a>
---	--

Le dossier peut être consulté à l'Administration Communale, au service Urbanisme, chaque jour ouvré pendant les heures de service, et le samedi matin, au service Accueil, de 10h à 12h. Il est consultable également sur <http://eau.wallonie.be>.

Les observations verbales sont recueillies sur RDV par l'agent communal Mme Catherine NAVET (082/61.03.25 - [urbanisme@yvoir.be](mailto:urbanisme@yvoir.be)) ou lors de la séance de clôture (voir ci-dessus).

Tout intéressé peut formuler ses observations en ligne sur le site internet, par mail et obtenir des explications techniques sur les projets auprès du SPW ARNE : via courriel : [eau@spw.wallonie.be](mailto:eau@spw.wallonie.be) ou par courrier au

Service public de Wallonie  
Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface du SPW ARNE  
Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES



→ Les enquêtes publiques, annonces de projets et publications des services urbanisme & environnement sont publiées sur [yvoir.be](http://yvoir.be) (QR-code) :

### Domaine du Launois : réunion préalable

Une réunion préalable concernant la mise en œuvre de la zone de loisirs du Launois se tiendra ce jeudi 15 décembre 2022, à 20h, à la salle du Maka (1er étage).

Info : [urbanisme@yvoir.be](mailto:urbanisme@yvoir.be) 082/61.03.25.

## Environnement

### Collectes de déchets en 2023 : MODIFICATIONS !

ATTENTION ! En 2023, **toutes les collectes** de déchets seront organisées un **mercredi** :

- déchets ménagers, le mercredi chaque semaine
- PMC, les 2e et 4e mercredis (au lieu du jeudi)
- papiers-cartons, le 3e mercredi (au lieu du vendredi).

Le calendrier du BEP sera déposé dans votre boîte aux lettres courant décembre.



### Un container jaune pour les papiers-cartons

Les citoyens qui le souhaitent - **ce n'est pas une obligation** - peuvent acquérir un container jaune, **au prix de 35 €**, afin d'y déposer leurs papiers-cartons lors de la collecte mensuelle.

A cette fin, prenez contact avec Mme Disy du service Taxes : 082/61.03.28 [nathalie.disy@yvoir.be](mailto:nathalie.disy@yvoir.be).

Le container devra être enlevé à l'atelier communal, 4 Clos du Chenois.



## Collecte des sapins de Noël à partir du 9 janvier

Déposez vos sapins au plus tard le 9 janvier à 8h : l'opération de ramassage par les services communaux sera étalée sur la semaine. Infos 082/61.03.35.

Vous pouvez également les laisser au recyparc.

### Le nouveau Groupe Sentiers Yvoir recherche des bénévoles

Le Groupe Sentiers d'Yvoir New (GSYN) a pour objectif premier de s'assurer du balisage correct sur tous les itinéraires officiels de promenades de la commune, tout en renseignant les agents communaux sur les travaux d'entretien souhaités.

Fin 2020, nous avons réussi à obtenir une subvention provinciale pour un projet de relance de la mobilité douce sur les liaisons intra- et inter-villages de notre commune, appelées « LIV ». Nous procédons actuellement à la mise en ordre de 26 LIV.

Nous nous sommes également associés au Cercle historique d'Yvoir (CHY) afin de mettre en évidence des éléments du Petit Patrimoine Populaire Wallon, présents sur ou à proximité de ces LIV. Il s'agit aussi bien de chapelles, de potales, que d'arbres remarquables ou encore de sites industrialo-ferroviaires. Leur présence sera signalée par le biais d'une plaquette informative incluant un QR-Code renvoyant au tout jeune site historique « Bibliothèque Yvoir », actuellement en développement au sein du CHY.

Dans le cadre de ce projet, d'envergure, nous recherchons des bénévoles pour parrainer ces liaisons et itinéraires de randonnées, afin de superviser la mise en ordre et l'entretien du balisage. Si vous êtes intéressés à nous rejoindre dans cette belle aventure, n'hésitez pas à nous contacter via le site du Groupe Sentiers :

<https://groupesentiersdyvoir.com>

Sylvianne Delire & Marc Brevers  
Coordinateurs GSYN



Plus d'infos au 082/610.373  
ou [environnement@yvoir.be](mailto:environnement@yvoir.be).

## Enseignement

### L'école communale d'Yvoir inaugure son « école du dehors »

Le concept « école du dehors » est né au Danemark, dans les années 60, pour répondre à une pénurie de locaux dans les écoles. Depuis, une dizaine de pays européens dont la Belgique ont adhéré à ce projet.

Aujourd'hui, l'école communale d'Yvoir bénéficie également de son « école du dehors », grâce à la volonté de Mme Eloin, échevine de l'Enseignement, mais aussi à la faveur de la famille Dapsens, propriétaire du terrain, qui le met à disposition de notre établissement.



Grâce à Luc de Hemptinne, apiculteur passionné à Dorinne, notre école du dehors est aménagée : table, hôtel à insectes..., tout en matériel recyclé. De plus, Luc a déjà collaboré afin de sensibiliser les enfants sur l'importance de la préservation de la biodiversité et des abeilles, entre autres.

L'école du dehors doit être considérée comme une classe à part entière qui permettra la découverte, l'écoute, l'échange, l'observation, la rencontre, le questionnement..., sans oublier les moments de repos, de lecture, d'écriture, de dessin, de récré, de pique-nique... Bref, tout est possible, et l'équipe pédagogique ne manque pas d'idées et de dynamisme pour mettre à profit cette nouvelle classe.

Pour avoir rendu ce projet possible et concret : merci à Mme Eloin, à M. et Mme Dapsens, à Luc, et à nos collègues des ateliers communaux pour la sécurisation du terrain afin que les enfants puissent en profiter sans danger.

### Semaine du goût à l'école communale d'Yvoir



Dans le cadre d'un projet commun, les élèves ont passé une semaine à la découverte du goût : des mets de multiples pays dont les enfants sont originaires, des aliments sortant de l'ordinaire, des menus préparés par nos petites mains et cuits dans le four à pain

prêté pour l'occasion, des expériences gustatives étonnantes...

Mise à l'honneur d'un sens qui est trop peu exploité !

### Présentation de l'avant-projet de l'école de Dorinne-Spontin

Dans le cadre du Plan de relance et de résilience européen, la Commune a obtenu un subside exceptionnel européen de plus de 3 millions d'euros pour créer un nouveau site scolaire pour nos villages ruraux de Dorinne et Spontin. Porté par les souhaits pédagogiques de l'équipe enseignante, le bâtiment doit aussi répondre à 2 exigences européennes importantes : des qualités énergétiques QZEN -20 pour le bâtiment et la réalisation rapide de celui-ci, dès 2025.

Nous proposons, aux parents et habitants des villages concernés qui le souhaitent, une réunion de présentation de l'avant-projet par les architectes, le **jeudi 8 décembre à 20h** dans la salle du Maka à Yvoir.

# Ludo-Bibliothèque communale

## Un nouvel espace convivial à la bibliothèque

On vous l'avait promis dans un article d'un précédent numéro, le nouvel espace convivial comme tiers-lieu est désormais créé et vous attend à la ludothèque ! Il est cosy et vous permet de vous installer pour lire, jouer, ou simplement discuter.

Nous nous axerons l'année prochaine sur des projets afin de faire vivre cet endroit en co-construction avec nos usagers et le public de tout horizon, pour qu'il devienne, comme le dit Ray Oldenburg, sociologue urbain américain connu pour ses écrits sur l'importance des lieux de rassemblement publics informels, un lieu à « caractère neutre » - qui ne soit pas marqué par les codes d'une population -.

Ces projets citoyens seront l'occasion d'apporter un œil nouveau sur la collaboration et l'énergie d'un lieu culturel commun.

Premier défi pour vous ? Lui trouver un nom original et accrocheur via une urne présente à la bibliothèque. Partant(e)s ?



## Un recueil d'activités pour l'école du dehors à la bibliothèque

Dans le cadre de son projet de fin d'études pour devenir institutrice primaire, Aurore a créé un recueil d'activités destiné aux enseignants du primaire pratiquant l'école du dehors.

Chaque activité est tirée ou basée sur un livre ou du matériel présent au sein de nos murs. Une mise en avant des fonds Nature-à-Lire et Chrysalide via des actions concrètes et un but bien défini ne pouvait que nous ravir !

Encore une belle manière pour la bibliothèque d'asseoir son partenariat avec les écoles de l'entité et d'agir en lien avec la nature et son environnement.



## Retour sur les activités de la ludo-bibliothèque

Le 14 octobre, une première soirée jeux pour adolescents a eu lieu, en collaboration avec la MJ d'Yvoir. Vu le succès rencontré par cette première tentative, plusieurs dates ont d'ores et déjà été fixées pour remettre le couvert : ainsi la prochaine soirée aura lieu le vendredi 20 janvier 2023 à la Maison des Jeunes, de 19h à 21h30.

Les 25 et 26 octobre, l'équipe de la bibliothèque a apporté son soutien à l'Accueil Temps Libre d'Yvoir en proposant aux enfants inscrits aux plaines de vacances un après-midi consacré aux jeux de société, ainsi qu'une matinée de lecture de contes.



Le 5 novembre, en collaboration avec la Province de Namur, la bibliothèque a accueilli l'animation Papillon vole vole. Ce spectacle musical participatif familial mêlant conte, musique et chant a ravi les enfants présents et leurs parents. Un immense merci aux animateurs Françoise Hastir et Yves Deplasse, de l'ASBL « Des clés plein les poches » ! ([www.desclespleinlespoches.be](http://www.desclespleinlespoches.be))

Et ce n'est pas fini...

En effet, le **vendredi 9 décembre à 20h**, ce sont les grands qui sont conviés à la bibliothèque afin d'assister à une soirée de contes pour adultes, en collaboration avec la Maison du conte de Namur et la Province.

**Réservations :** [bibliothequecommunaleyvoir@gmail.com](mailto:bibliothequecommunaleyvoir@gmail.com)  
082/64.71.13.

Introduisez votre demande  
de permis de conduire provisoire  
en ligne.

Pour plus d'informations, visitez notre site web : <https://mobilit.belgium.be>  
Ou scannez ce QR code :

# Accueil Temps Libre

## Les centres de vacances : programme 2023

Le service Accueil Temps Libre a pour mission de coordonner les différents stages, plaines et camps organisés à destination des enfants de 2,5 à 12 ans sur la commune. Suite à la réorganisation du calendrier scolaire, nous souhaitons continuer à développer cette politique de coordination des offres d'accueil pour permettre aux familles d'anticiper au mieux cette nouvelle organisation, selon leurs besoins, horaires et souhaits en matière d'activités extrascolaires.



Nous mettons à votre disposition :

- 1) **les plaines communales**, qui, au cours de l'année 2022, ont accueilli près de 540 enfants répartis sur 7 semaines de plaines organisées selon différents thèmes
- 2) **le Village des enfants (CHU-UCL Namur Site Godinne)** qui propose un accueil « à la carte » lors de tous les congés scolaires (par journée, demi-journée ou semaine complète) répartis dès 6h30 et jusque 19h30 ou 21h30 une semaine sur deux.
- 3) **un récapitulatif des activités et stages extrascolaire, sportifs et/ ou culturels organisés** par les clubs, associations, mouvement de jeunesse et ASBL de la commune sur le site web communal à l'approche de chaque congé scolaire .

### 👉 NOUVEAUTES POUR LES OPÉRATEURS D'ACCUEIL

Toujours dans la continuité de la réforme des congés scolaires, l'ONE propose maintenant des possibilités de **partenariats entre un opérateur d'accueil agréé et un non agréé** lors des congés d'automne et de détente ; ceux-ci ont pour but d'amplifier les offres d'accueil à ces périodes en permettant à différents opérateurs de s'associer entre eux ou simplement de mettre à disposition d'un partenaire du matériel, des locaux ou du personnel.

A l'avenir, lors des « petits congés », nous organiserons systématiquement nos plaines lors de la première semaine (excepté lors du congé de Noël où nous n'organisons aucune plaine)

Pour toute info, contact : MAURY Justine – Coordinatrice Accueil Temp Libre – 082/610.333 – [justine.maur@yvoir.be](mailto:justine.maur@yvoir.be)

### Programme des plaines communales 2023

#### Congé de détente

Du 20 au 24 février à l'école communale d'Evrehailles

#### Congé de printemps

Du 2 au 5 mai à l'école communale de Godinne : « Découvertes sportives »

#### Congé d'été

Du 10 au 14 juillet et du 17 au 20 juillet à l'école communale de Durnal

Du 14 au 18 août et du 21 au 25 août à Yvoir

#### Congé d'automne

Du 23 au 27 octobre 2023 à Yvoir

# Police



## Maison éclairée, maison sécurisée

*Par ces temps de crise énergétique, nous avons tous envie de limiter notre consommation électrique. C'est bon tant pour notre portefeuille que pour l'environnement. Les Autorités publiques ont d'ailleurs emboîter le pas en demandant à ORES de fermer l'éclairage public la nuit.*

*Or, les longues périodes sombres de l'hiver sont propices aux cambriolages. La lumière reste un moyen de prévention simple et efficace. Nous visons ici l'éclairage dans la maison et ses alentours ; les études montrent en effet que l'éclairage public n'influence pas les vols dans les habitations. Aussi, il est possible d'utiliser intelligemment et parcimonieusement votre éclairage « de prévention » afin de limiter cette consommation supplémentaire.*

Les lumières intérieures peuvent être temporisées au moyen d'un minuteur. Elles permettent de simuler une présence dans la maison et dissuadent souvent les voleurs. Pour les personnes les plus prudentes, il est possible d'utiliser des lampes d'appoint dans plusieurs pièces qui s'éclairent à des moments différents. Le mouvement simule au mieux la présence.

Les lumières extérieures permettent également de dissuader les voleurs d'approcher de votre habitation. Ces lumières jumelées à des détecteurs de mouvement sont encore plus efficaces car elles entraînent un effet de surprise pour le voleur et attirent l'attention des habitants ou des voisins. Elles permettent en outre de limiter le temps d'utilisation et donc la consommation électrique. Il est cependant important de bien les régler pour éviter les mises en route intempestives. Lors de l'installation d'un éclairage extérieur, il est important de favoriser l'utilisation de projecteurs assurant une grande visibilité et dont l'angle d'éclairage correspond à la situation. Le dispositif sera si possible placé suffisamment en hauteur pour être à l'abri des dégradations.

Tant pour l'intérieur que pour l'extérieur, il est possible de faire usage d'éclairage à faible consommation. En cumulant l'utilisation de matériel économe en énergie avec les programmeurs ou les détecteurs de mouvement, le coût de fonctionnement d'un dispositif efficace restera très raisonnable et vous apportera une grande sécurité.



Vous pouvez toujours demander des conseils gratuits, personnalisés et adaptés à votre bien en faisant appel à notre conseiller en prévention vols. Vous pouvez le joindre à l'adresse [zp.hautemeuse.prevol@police.belgium.eu](mailto:zp.hautemeuse.prevol@police.belgium.eu) ou par téléphone au 0473/71.05.50 ou au 082/67.68.19.

Commissaire A. JACOBS  
Directeur proximité  
ZP 5312 Haute-Meuse

# AUX CÔTÉS DE CHACUN

## Campagne d'Iles de Paix les 13, 14 et 15 janvier 2023

Semons l'envie d'agir !

Le grand mouvement citoyen d'Iles de Paix se mobilise les 13, 14 et 15 janvier prochains.

Alors que manger à sa faim est un droit, une personne sur neuf dans le monde souffre toujours de la faim. Une érosion sans précédent de la biodiversité est en cours et des changements climatiques aux conséquences humaines importantes, surtout dans les pays du Sud, sont annoncés. C'est dans ce contexte que nous travaillons avec des milliers de familles paysannes d'Afrique et d'Amérique latine afin de construire, avec elles, une agriculture plus durable, plus juste et plus résiliente.

Iles de Paix agit pour faire respecter les droits des agriculteurs et le droit à l'alimentation, partout dans le monde. L'argent récolté au cours de cette campagne financera de nombreux projets d'agriculture familiale au Bénin, au Burkina Faso, en Ouganda, au Pérou et en Tanzanie. En Belgique, 22 000 élèves de l'école primaire et secondaire seront en parallèle sensibilisés à l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire.

### **Vous souhaitez participer à cette campagne ?**

- Soutenez nos bénévoles les 13, 14 et 15 janvier 2023
- Rendez-vous sur notre webshop et notre plateforme de collecte de dons
- Faites un don sur [www.ilesdepaix.org](http://www.ilesdepaix.org) ou via BE97 0000 0000 4949
- Devenez bénévole sur [www.ilesdepaix.org](http://www.ilesdepaix.org) ou au 085/23.02.54.



## Le diabète se voit-il dans les yeux ?

*La maladie ne toucherait pas les végétariens ? Les enfants sont-ils épargnés ? Suis-je diabétique sans le savoir ? Le diabète de type 2, est-il une fatalité ? Comment distinguer le vrai du faux ?*

### **Tester vos connaissances sur Quiz.Diabete.be**

Le diabète est une maladie familiale mais dont on sait peu de choses... On distingue le diabète de type 1 qui est une maladie auto-immune : l'organisme produit des anticorps qui vont détruire les cellules du pancréas productrices de l'insuline. Ce diabète apparaît le plus souvent chez des personnes jeunes, de façon fulgurante. Son traitement repose sur des injections quotidiennes d'insuline, associées à une alimentation équilibrée et à une activité physique régulière.

Le diabète de type 2 est davantage induit par notre mode de vie. Même si une prédisposition familiale ou ethnique n'est pas à exclure, une mauvaise alimentation, le surpoids et la sédentarité constituent des facteurs de risque de développer la maladie. Dans le type 2, le pancréas produit de l'insuline moins efficace du fait notamment de la présence de graisse ; le taux de sucre ou glucose sanguin libéré lors de la digestion reste élevé et c'est l'*hyperglycémie*. Le pancréas compense en produisant plus d'insuline mais après plusieurs années finit par s'épuiser. Ce diabète apparaît généralement chez des personnes de plus de 40 ans, mais on l'observe aussi chez des enfants et adolescents obèses : il constitue un véritable enjeu de santé publique !

Un 3e type, le diabète gestationnel, découle de modifications hormonales survenant lors de la grossesse, et il existe aussi les diabètes MODY, d'origine génétique.

**La pratique d'une activité physique régulière (30 min./jour, que ce soit en faisant ses courses, en promenant le chien, en prenant les escaliers...) est vivement recommandée car elle contribue à l'entretien d'un poids idéal et favorise l'utilisation du glucose par les tissus. Evitez la sédentarité!**

Testez vos connaissances en participant au quiz de l'Association du Diabète ! Quelques secondes et c'est l'occasion d'en apprendre davantage sur cette maladie chronique :

[www.quiz.diabete.be](http://www.quiz.diabete.be)

Association du Diabète 02/374 31 95

[www.diabete.be](http://www.diabete.be)





## Tarif social pour l'énergie

### Qu'est-ce que le tarif social pour l'énergie ?

Le tarif social est une mesure destinée à aider les personnes ou les ménages qui appartiennent à certaines catégories d'ayants droit, à payer leur facture d'énergie.

Le tarif social correspond à un tarif avantageux pour l'électricité, le gaz naturel ou la chaleur. Il est identique dans toute la Belgique, quel que soit le fournisseur d'énergie ou le gestionnaire de réseau.

### Pour qui ? Quelles catégories donnent-elles droit au tarif social ?

**Catégorie 1** : vous (ou une personne domiciliée chez vous) recevez (reçoit) une des allocations suivantes du centre public d'action sociale (CPAS) :

- un revenu d'intégration
- une aide sociale financière équivalente au revenu d'intégration
- une aide sociale partiellement ou entièrement prise en charge par l'État
- une avance sur :
  - o la garantie de revenus aux personnes âgées
  - o une allocation de personne handicapée.

**Catégorie 2A** : vous (ou une personne domiciliée chez vous) recevez (reçoit) une des allocations suivantes du **SPF Sécurité sociale Direction générale Personnes handicapées** (SPF SS DGPH) :

- une allocation de handicapé en raison d'une incapacité permanente de travail de 65 %
- une allocation de remplacement de revenus
- une allocation d'intégration
- une allocation pour l'aide d'une tierce personne.

**Catégorie 2B (régional)** : vous (ou une personne domiciliée chez vous) recevez (reçoit) l'allocation suivante

- en **Région wallonne**, via l'Agence pour une Vie de Qualité (AVIQ), une allocation d'aide aux **personnes âgées**

**Catégorie 2C (régional)** : vous (ou une personne domiciliée chez vous) recevez (reçoit) l'allocation suivante :

- en **Région wallonne**, une allocation familiale supplémentaire pour les **enfants** souffrant d'une incapacité physique ou mentale avec un score minimum de 4 points dans le pilier 1 de l'échelle médico-sociale (reconnaissance établie par la SPF SS DGPH ou AVIQ, paiement par une caisse d'allocations familiales).

**Catégorie 3** : vous (ou une personne domiciliée chez vous) recevez (reçoit) une des allocations suivantes du Service fédéral des Pensions (SFP) :

- la garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA)
- une allocation d'aide aux personnes âgées
- une allocation pour personne handicapée sur la base d'une incapacité permanente de travail d'au moins 65 % (une allocation complémentaire ou une allocation de complément du revenu garanti)
- une allocation pour l'aide d'une tierce personne.

**Catégorie 4** : vous êtes **locataire d'un appartement social** dont le chauffage au gaz naturel ou en chaleur dépend d'une installation collective, dans un immeuble géré par :

- une société de logement social
- les sociétés régionales de logement
- les sociétés de logement social agréées par les gouvernements régionaux (le Vlaamse Woningfonds, le Fonds du Logement des Familles nombreuses de Wallonie, le Fonds du logement de la Région de Bruxelles-Capitale)
- le CPAS.

### Quand ai-je droit au tarif social ?

Pour bénéficier du tarif social, vous devez répondre à une de ces deux conditions :

- être un client final résidentiel de catégorie 1, 2A, 2B, 2C ou 3. Un client final est un client qui achète de l'énergie pour sa propre consommation, destinée à un usage domestique
- être locataire d'un appartement social (catégorie 4).

Pour plus de renseignements, veuillez prendre contact avec Madame ALFANO Hélène du CPAS d'YVOIR au 082/21.49.33 ou via [helene.alfano@cpas.yvoir.be](mailto:helene.alfano@cpas.yvoir.be)



### Remplacement des luminaires d'éclairage public ancienne génération

Bientôt finis les éclairages orangeâtres glauques dans notre commune ! Après Dorinne, Houx, Mont, Purnode, Spontin et Godinne, c'est Yvoir qui sera bientôt équipé au **LED** !

Le remplacement des luminaires progresse à grands pas. Les derniers villages, Evrehailles et Durnal, suivront dans les mois à venir et l'ensemble de notre commune bénéficiera alors de cette nouvelle technologie, moins énergivore et plus respectueuse de l'environnement.

*NB. Petite précision, seuls les VZ 36W NaLP (lumière orangeâtre) sont remplacés actuellement. Les autres luminaires feront l'objet de 2 phases ultérieures. Infos : Service Energie 082/61.03.00.*

### Economie d'énergie : extinction hivernale de l'éclairage public

Le 28 septembre dernier, l'intercommunale ORES avait proposé à la Commune d'Yvoir l'extinction hivernale de l'éclairage public, afin d'économiser l'énergie suite à la crise actuelle, à la fois énergétique, économique et environnementale. Le Collège communal avait immédiatement répondu favorablement à cette proposition.

Un certain nombre de communes ont bénéficié de cette extinction dès le 1er novembre. Pour Yvoir, le coupage de l'entièreté de l'éclairage communal n'est effectif que depuis ce 1er décembre. ORES explique ce décalage compte-tenu de contraintes techniques pour certaines entités inter-liées électriquement à notre commune.

L'éclairage public communal sera éteint entre minuit et 5h00 du matin, jusqu'au 31 mars 2023. Il sera toutefois **rétabli durant la période des fêtes de fin d'année**, nous informe ORES.

Par ailleurs, l'éclairage de certains tronçons des voiries régionales traversant la commune pourrait rester allumé car lié directement à la gestion du SPW. Ce sera sans doute le cas pour la N946 à la sortie de la E411 à Spontin, la chaussée d'Yvoir (N948) entre Godinne et Yvoir, les infrastructures du pont-route d'Anhée ainsi qu'un tronçon de la N92 à hauteur du village de Houx.

## CPAS : NOUVEAUX HORAIRES des permanences !



Depuis ce 16 novembre, le service social général est disponible sans rendez-vous du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30. En dehors de ces permanences, les personnes qui ont déjà un dossier ouvert peuvent être reçues sur rendez-vous.

Service social général - RIS, aides sociales - Aide administrative - ...	Tous les jours ouvrables	de 9h00 à 11h30
Médiation de dettes	mardi	de 13h30 à 15h00
Energie	lundi	de 13h00 à 15h00
Réinsertion professionnelle	lundi	de 09h00 à 11h30
Allocations de chauffage	jeudi	de 13h00 à 15h00
Aides aux personnes handicapées	mardi	de 13h00 à 15h00

## La pince à linge - Vestiaire social



Aujourd'hui, il change de nom et devient « **La pince à linge** ». Nouveau look, nouveau visuel pour une meilleure visibilité de ce service géré avec enthousiasme et professionnalisme par des bénévoles motivés et disponibles.

Vente à petits prix d'articles de seconde main, des vêtements homme/femme/enfant, des chaussures, du linge de maison, des jouets et des livres,...

Lundi	9h – 11h45	13h30 – 15h45
Mardi	9h – 11h45	13h30 – 15h45
Mercredi	9h – 11h45	13h30 – 15h45
Jeudi	9h – 11h45	13h30 – 15h45
Vendredi	9h – 11h45	13h30 – 15h

## Repas à domicile

Je suis pensionné(e), je sors de clinique, je suis porteur(euse) d'un handicap, j'ai besoin de repas !!!

Le CPAS livre des repas préparés par un traiteur. Actuellement, une cinquantaine de repas sont distribués quotidiennement.

Les repas (potage, repas et dessert) sont distribués froids du lundi au vendredi (possibilité d'avoir des repas pour le samedi et le dimanche) selon la demande des bénéficiaires et des régimes particuliers.

Revenus personne isolée	Revenus ménage	Prix du repas
Jusque 1.000 €	Jusque 1.300 €	6 €
1.000 € => 1.500 €	1.300 € => 1.700 €	7 €
Plus de 1.500 €	Plus de 1.700 €	8 €

### Responsable :

Monsieur Paul-Marie PETIT  
082/21.49.24  
[paul-marie.petit@yvoir.be](mailto:paul-marie.petit@yvoir.be)



## Taxi Social

Le service du Taxi Social a été mis en place en 2009.

Un taxi social est à disposition de tous les citoyens de la commune d'Yvoir. Ce service fonctionne du **lundi au jeudi (08h00 - 16h00) et le vendredi (08h00 - 13h00)**, et est réservé en priorité aux déplacements pour des raisons médicales et paramédicales et aux transports accomplis dans le cadre des recherches d'emploi.

Le taxi social est assuré exclusivement par des bénévoles. Il peut également servir à véhiculer les personnes désireuses d'effectuer des démarches administratives ou de se rendre dans des commerces ou lieux socioculturels.

**Renseignements :** 082/21.49.30

**Le CPAS d'Yvoir lance un appel aux personnes prêtes à mettre un peu de leur temps, de leur dynamisme et de leur bonne humeur à disposition de ce service.**

Pour davantage de renseignements, n'hésitez pas à contacter Monsieur Paul-Marie PETIT au 082/21.49.24.



## Médiation de dettes



Notre service de médiation de dettes est conventionné avec le CPAS d'Anhée. Il est agréé par la Région wallonne sous le matricule RW/SMD/207.

Le service de médiation de dettes a pour objectifs principaux, dans la mesure du possible :

- de permettre de retrouver un équilibre financier
- d'accompagner dans un projet de remboursement des dettes tout en permettant de vivre dans des conditions conformes à la dignité humaine.

Le médiateur de dettes assure le respect des droits des débiteurs (= demandeurs) ainsi que ceux des créanciers ; il a donc un rôle d'intermédiaire neutre et intervient dans le but de servir au mieux les intérêts de chacun.

### Contacts :

Florence BOREUX [florence.boreux@yvoir.be](mailto:florence.boreux@yvoir.be)

Nathalie MONTEYNE [nathalie.monteyne@yvoir.be](mailto:nathalie.monteyne@yvoir.be)

Permanences tous les mardis de 13h30 à 15h00

## « A la rencontre des ateliers... »

Les ateliers continuent en 2023 ! Le CPAS et le PCS d'Yvoir ont le plaisir de vous convier à un goûter « A la rencontre des ateliers... » qui se tiendra le **jeudi 22 décembre 2022** à partir de **14h** à la **cafétéria du Maka**.

Vous recevrez le nouveau dépliant pour le premier semestre 2023 autour d'un chocolat chaud et d'un cougrou.

Comptant vivement sur votre présence à ce déjeuner, merci de confirmer votre participation au plus tard le mercredi 14 décembre 2022 au 082/21.49.27 ou [laura-lyne.perot@cpas.yvoir.be](mailto:laura-lyne.perot@cpas.yvoir.be).



## Repair café

Le repair café vous accueille pour les petites réparations et travaux de couture, ce 17 décembre (toujours le 3e samedi du mois), de 9h00 à 12h30. Entrée libre.

**Adresse :** salle Les Masuirs, chaussée de Dinant n°16 à Spontin.

Attention, le repair café est fermé durant les mois d'hiver.



## Calendrier des pompiers

Dans les prochaines semaines, les pompiers du **poste de secours d'Yvoir** vous proposent leur calendrier annuel : il sera déposé - sans démarchage à votre porte - dans votre boîte aux lettres.

Son « prix » est laissé à votre libre appréciation. Si vous souhaitez soutenir vos pompiers locaux, vous pourrez effectuer un **versement au profit de la caisse d'entraide** dont les coordonnées bancaires seront reprises sur le calendrier.



## Nouveau dans la commune



### Quentin, géographe de formation, et maker autodidacte

Dans un fablab de la région namuroise (le Trakk), il recycle de beaux matériaux pour en faire de magnifiques réalisations, issues de son esprit créatif. Grâce à un logiciel de modélisation 3D et une découpeuse laser lui permettant une finesse de coupe, il réalise de nombreux projets: des boucles d'oreilles (que vous pouvez trouver à la vente chez 3 Petits Poids à Yvoir), des cartes de villes, des jeux en bois, des boules de Noël, des toises pour enfants...

Tous ces objets (et d'autres encore) peuvent être personnalisés. Alors, laissez parler vos envies, et n'hésitez pas à faire appel à lui:

[contact@bouclela.be](mailto:contact@bouclela.be), 0470/37.96.73, rue du Redeau 39 à Yvoir.  
<https://www.bouclela.be>

**CENTRE ESSO ARDENNES-CONDROZ**  
**Ets WARIN S.A.**



*Une chaleur!  
d'avance!*



Depuis plus  
de 75 ans



Gasoil EXTRA-Diesel-Essences-Lubrifiants-Citernes-Station service

**LE DISTRIBUTEUR ESSO OFFICIEL DANS VOTRE REGION**



Notre Region

**Warin-Lamontagne**  
**Hastière**  
**082/64.44.44**  
**www.warin-mazout.be**

**BillBIKE**  
VOTRE CHAMPION DU 2 ROUES

info@billbike.be • www.billbike.be • Tél. : 081/41 37 30



**VELOS ELECTRIQUES EN STOCK** VTT - COURSE  
TREKKING - ENFANT

Rue de l'Eglise, 41 • 5170 LESVE  
SCOTT - GIANT - HAIBIKE - WINORA - GRANVILLE

**Piscinat**  
www.piscinat-sprl.be

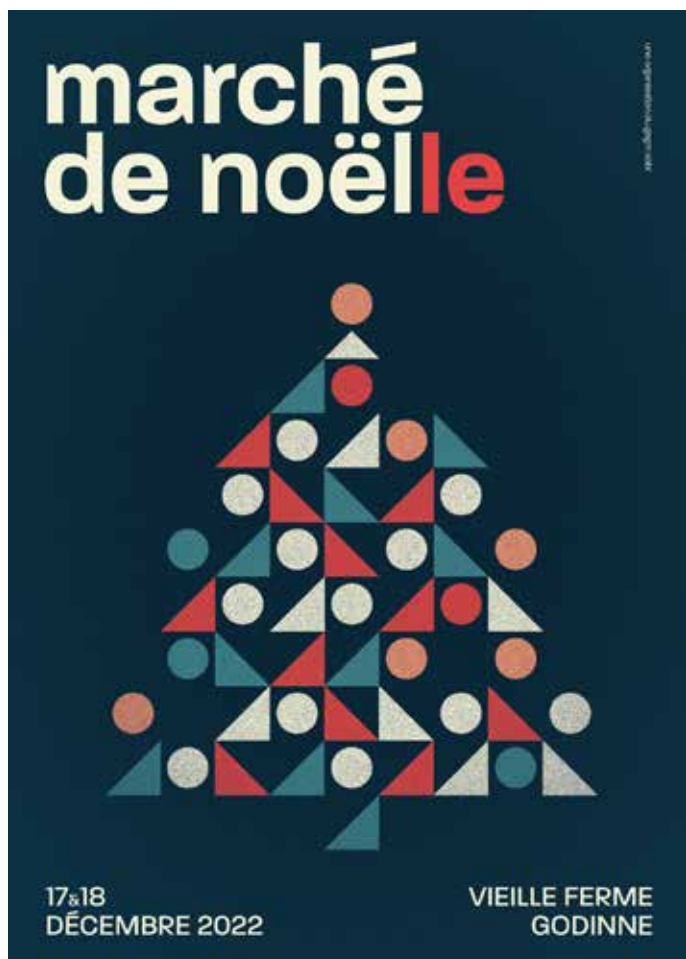
Construction •  
Entretien •  
Produits et accessoires •  
pour piscine, spa et sauna

Chaussée de Dinant, 5B - 5530 SPONTIN - Tél: 083/68.99.83  
Fax: 083/69.06.24 - GSM: 0478/50.43.37 - info@piscinat-sprl.be  
f Piscinat sprl

## Festivités de Noël

### Marché de Noël.le à Godinne : 17 & 18 décembre

Après deux ans d'absence, le Marché de Noël de Godinne est enfin de retour les samedi 17 et dimanche 18 décembre, dans le cadre magnifique de la Vieille Ferme de Godinne.



#### Au menu de cette édition

*Tout le weekend*

o 12h - 19h :

- Marché des artisans
- Dégustation : bar à huîtres et petite restauration festive

o A partir de 14h : Bar à Trappistes

*Uniquement le samedi 17/12*

o 20h30 : Bal Folk

*En bonus le dimanche 18/12*

o 12h30 : Accueil des nouveaux et nouvelles Godinnois.es

o 18h : Balade aux lampions au départ de la Vieille Ferme

**Plus d'infos :** [www.gagm.be](http://www.gagm.be)

ou <https://www.facebook.com/gagmasbl>

### Deux concerts de Noël à Mont

En l'église de Mont-Godinne, le dimanche 18 décembre 2022

#### À 15h Les Bout'Sons

sous la direction de Sylvie Marchal.

7€/3€ - de 12 ans

#### À 17h La Chantoire

sous la direction de Céline Remy. Pianiste : Alexandre Waguener.

12 €/5 €- 12 ans

#### Bar - Vin chaud - Cognaçs

Réservation au 0473/42.05.41 ou par mail [marcel.jau-motte@gmail.com](mailto:marcel.jau-motte@gmail.com) confirmée par virement à l'Asbl La Chantoire : BE76 0682 4908 3495

#### En communication :

Les Bout'Sons 15H ..... x Ad / x Eft

La Chantoire 17H ..... x Ad / x Eft

<http://lachantoire.e-monsite.com>



### Parc cour de sapins illuminés à Yvoir

Du 9 décembre au 10 janvier, un parcours de sapins ornements et illuminés est organisé à Yvoir, depuis le parc communal jusqu'à la cour de l'Hôtel de Ville, à l'initiative du SI d'Yvoir en collaboration avec la Commune.

Ces sapins sont mis à disposition de tout groupe, quartier, association, service, mouvement, commerçant, citoyen de l'entité d'Yvoir qui souhaite communiquer SON esprit de Noël.

**Infos :** [tourisme@yvoir.be](mailto:tourisme@yvoir.be) 082/61.03.29



La Commune remercie la société VIVAQUA pour la fourniture gracieuse du sapin principal ornant l'esplanade de l'Hôtel de Ville à Yvoir. L'arbre a été prélevé à proximité du Centre géographique de Wallonie à Spontin.

## Culture

### Au Centre d'art d'Yvoir

rue de la Fenderie 33

**Dimanche 11 décembre 2022 à 11h**

RÉCITAL DE FLÛTE ET PIANO « Couleurs du XXème »



Passionnées de musique de chambre, Amina Diop (flûte) et Hasmik Manukyan (piano) proposent un programme musical suivant leurs coups de cœurs et leurs origines : «Couleurs du XXème» est un voyage entre est et ouest, de l'impressionnisme sonore à une modernité riche en couleurs.

Au programme : **Debussy, Poulenc, Bartok, Barber...**

Verre de l'amitié offert par Cavatine après le concert.

Prévente : 9€ - sur place : 12€ - art.27 : 1,25€

Enfants et étudiants moins de 26 ans : gratuit.

Profitez d'un **abonnement à 25 euros** pour assister aux trois concerts Cavatine du Centre d'art : infos sur [www.cavatineasbl.org](http://www.cavatineasbl.org).

Plus d'infos et réservations :

[info@cavatineasbl.org](mailto:info@cavatineasbl.org) - 0487/36.84.51.

*Cavatine:*  
asbl

## Jeunesse

### La MJ d'Yvoir t'attend !

Tu as entre 12 et 26 ans, envie d'un endroit où pouvoir rencontrer des amis, pratiquer des activités culturelles, artistiques, sportives ou de création ? Tu as un projet que tu souhaites développer ? La Maison des Jeunes d'Yvoir et son équipe sont là pour répondre au mieux à tes souhaits, et te proposer divers ateliers : couture, cuisine, musique pop-rock en formule « groupe », mini-foot, skate-board..., mais aussi des stages théâtre et dessin, des sorties inter-MJ, des soirées sympas.

Les mercredis après-midi et les vendredis soir, l'accueil est ouvert, et les activités sont libres : billard, kicker, jeux de société, souper, écouter de la musique, chanter en karaoké, discuter, rencontrer de nouvelles personnes, ...

N'hésite pas à venir nous voir, la plupart de nos activités sont gratuites et sans engagement !

Les d'infos sur nos activités : [facebook.com/maison.des.jeunes.yvoir.durnal/](https://facebook.com/maison.des.jeunes.yvoir.durnal/)

A bientôt.



## Activités au Centre de la Croix-Rouge Le Bocq

Rue du Redeau 70 à YVOIR

### Alex Rogan - Spectacle de magie



Un moment d'émerveillement, de rire et de magie à vivre en famille. Mardi 27 décembre à 15h.

Entrée gratuite. Infos et réservation : 082/61.03.88.

### Matins café



Venez partager un moment d'échange avec les résidents des centres Croix-Rouge, autour d'un café, d'un thé et de viennoiseries. Un autre regard, une autre approche et de très belles rencontres.

Organisés par le CPAS et le plan de cohésion sociale d'Yvoir, **les jeudis 8, 15 et 22 décembre de 11h à 13h.**

Infos : Lisa Spietsaert 0474/77.92.44.

### Appel aux dons

Vous n'en avez plus l'utilité ? Nous en avons besoin de...

- poussettes (canne)
- porte-bébé
- chaussures hiver pour tous
- vêtements hiver
- siège auto

Vous pouvez déposer vos dons à l'accueil du **Centre Croix-Rouge d'Yvoir**, rue du Redeau 70, entre 9h et 19h. Merci !



# Agenda

→ Surfez sur notre agenda virtuel régulièrement mis à jour sur [www.yvoir.be](http://www.yvoir.be). Une info à diffuser : [communication@yvoir.be](mailto:communication@yvoir.be) ou 082/61.03.15.

## Décembre

o **Jeudi 8** : Matins café moment d'échanges au Centre de la Croix-Rouge, de 11h à 13h. Infos dans ce bulletin.

o **Jeudi 8** : présentation de l'avant-projet de l'école de Dorinne-Spontin, à 20h salle du Maka à Yvoir.

o **Vendredi 9** : soirée de contes pour adultes à la bibliothèque. Info dans ce bulletin.

o **Vendredi 9** : inauguration, autour d'un bon verre, du parc-cour de sapins ornements et illuminés à Yvoir, à découvrir jusqu'au 10 janvier.

o **Samedi 10** : cougnons pour les pensionnés de HOUX. Infos Olivier Dubois 0477/21.13.41.

o **Dimanche 11** : marché de Noël à Spontin, de 11 à 22h.

o **Dimanche 11** : récital de flûte et piano au Centre d'art d'Yvoir, à 11h. Infos dans ce bulletin.

o **Jeudi 15** : Matins café moment d'échanges au Centre de la Croix-Rouge, de 11h à 13h. Infos dans ce bulletin.

o **Jeudi 15** : réunion préalable pour la mise en œuvre de la zone de loisirs du Launois, à 20h, salle du Maka.

o **Samedi 17** : repair café salle Les Masuirs à Spontin, de 9h à 12h30. Entrée libre.

o **Sam. et dimanche 17 & 18** : Marché de Noël à Godinne. Infos dans ce bulletin.

o **Dimanche 18** : 2 concerts de Noël à Mont, à 15h et à 17h. Infos dans ce bulletin.

o **Jeudi 22** : Matins café moment d'échanges au Centre de la Croix-Rouge, de 11h à 13h. Infos dans ce bulletin.

o **Lundi 19** : séance du Conseil communal, salle du Maka à 20h.

o **Mardi 27** : Alex Rogan, spectacle de magie au Centre Croix-Rouge à 15h. Infos dans ce bulletin.

## Janvier

o **Lundi 9 et jours suivants** : ramassage des sapins de Noël.

o **Lundi 30** : séance du Conseil communal, salle du Maka à 20h.



### Rejoins le CLUB PHOTO d'YVOIR !

1x par mois, un lieu d'échanges, d'aides, d'informations pour

- la prises de vue
- la configuration des appareils
- la retouche d'images, etc.

Inscriptions et renseignements :

[clubphotoyvoir@gmail.com](mailto:clubphotoyvoir@gmail.com) 0496/505.845.



# Parole aux élus



## Dans un espoir d'apaisement

Depuis 1789, les hommes naissent libres et égaux en droits. Mais cette liberté demande un effort qu'il faut sans cesse renouveler. A chaque génération, il faut des lanceurs d'alertes, des gardiens, des guetteurs, des formateurs, des maîtres et des disciples, des pères vigilants, des mères attentives, des enseignants consciencieux pour que chaque nouvelle génération évite le piège de la haine de l'autre et nous pousse vers une humanité plus fraternelle. Quand on voit à quel point il est difficile de conserver une saine démocratie malgré nos conditions favorables, il est presque inévitable que des pays totalitaires, comme la Russie ou la Chine, visent l'hégémonie à tout prix et par tous les moyens. Quand chaque pays voisin est une proie potentielle parce qu'il ose revendiquer le droit de penser autrement, quand des populations entières sont endoctrinées depuis leur plus jeune âge sans aucune possibilité de développer le moindre esprit critique, c'est là que se trouve le véritable danger qui nous menace. De Taiwan à l'Ukraine, la guerre est à notre porte et la taille des protagonistes combinée au jeu des alliances fait qu'il ne peut y avoir ni vainqueur ni vaincu sans catastrophe planétaire.

Que les dirigeants des grandes puissances se souviennent des erreurs du passé afin de ne pas les reproduire, que l'esprit de Noël souffle dans leurs cœurs et qu'ils aient le véritable souci du bien-être de leurs peuples. Dans l'espoir de voir les tensions s'apaiser et la paix regagner du terrain, nous vous adressons nos vœux les plus sincères de bonheur et de sérénité pour 2023.



## Notre premier budget participatif communal à Yvoir

Des citoyens, des associations ou des clubs ont des idées, des projets d'amélioration pour leur quartier, leur village ou leur association. Même si la situation économique, énergétique, écologique est pleine d'incertitudes, il est important d'imaginer ensemble des lieux de convivialité au travers de tels projets collectifs.

L'an dernier déjà la Fondation CYRYS (abbaye de Leffe) avait proposé, au travers de l'appel à projets « Proximity », de soutenir des projets locaux. Des citoyens du village d'Yvoir se sont immédiatement mobilisés pour améliorer la convivialité du parc communal à Yvoir, avec un projet de jeux intergénérationnels à y installer. Ils ont été retenus et ont obtenu un subside de 5000€ (complété par un subside de la Province de Namur pour le soutien aux activités des aînés). La Commune les soutient dans leurs démarches que ce soit pour l'obtention d'un permis d'urbanisme (le parc est classé) ou pour le choix d'équipements beaux et durables.

En cette fin d'année la Commune d'Yvoir lance elle-même son premier « vrai » budget participatif dans le cadre du Plan Communal de Développement Rural (PCDR). Dans ce domaine, les projets doivent être proposés par des citoyens, des comités de quartier, clubs ou associations ; les retenus seront connus à l'issue d'un vote de l'ensemble des citoyens d'Yvoir.

Vous avez des idées de projets d'intérêt collectif, pour votre village ou votre association ? N'hésitez pas à vous engager dans cet appel à projets ! La Commune peut vous soutenir dans vos démarches.



Votre dossier doit être rentré à la Commune avant le 31 décembre 2022. Pour en savoir plus consultez notre site communal [Budget Participatif — Commune d'Yvoir](#).



## Jeunesse oubliée

Le célèbre académicien français Jean Dutour disait qu'on « ne comprend guère le mot jeunesse avant 30 ans ». Ce n'est manifestement pas mieux après 67 ans (l'âge moyen des membres du Collège communal à Yvoir). La preuve avec quelques exemples de ce que nous considérons comme un désinvestissement communal ces dernières années, alors que notre commune compte 756 enfants âgés de 6 à 12 ans et autant de 13 à 18 ans :

- **suppression de l'opération « Place aux Enfants »** qui leur faisait découvrir nos villages, nos bâtiments, nos commerces ;
- **disparition du Conseil Communal des Enfants** en place depuis 2014 et qui a vu de belles organisations comme des journées sportives inter-écoles ;
- **suppression des subsides annuel à la Maison des Jeunes** sans pour autant redistribuer l'argent « économisé » aux autres acteurs locaux de la jeunesse (clubs sportifs, patro, scouts, ...) ;
- **réduction cette année du nombre de plaines** de vacances ;
- même les **heures des garderies** dans les écoles ont été **rabotées**.
- et surtout, aucune alternative, aucun projet novateur qui aurait compensé ce qui précède.

Certains élus préfèrent visiblement s'atteler à des pistes cyclables qui ne ravissent qu'une ou deux personnes ou à des chantiers superflus ou non-souhaités par la population, plutôt que de poursuivre et améliorer des projets – peu coûteux pour la plupart – qui plaisaient et étaient utiles à nos petites têtes blondes.

Ah qu'il est beau d'entendre ou de lire qu'il faut investir dans la jeunesse car c'est l'avenir..., encore faut-il que ça se traduise dans les faits ! Comme nous arrivons en période de vœux, nous formulons celui d'un changement dès 2024 pour corriger l'ordre des priorités politiques.



ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET  
TECHNIQUE DE TRANSITION  
ART, SPORT ET  
SCIENCES.

**COLLEGE**  
**Godinne**  
**Burnot**

DEUX  
IMPLANTATIONS

UN  
INTERNAT  
MIXTE

UNE ÉCOLE À DIMENSION  
HUMAINE, ATTENTIVE AU  
BIEN-ÊTRE DE TOUS.

INFOS : [WWW.GODINNE-BURNOT.BE](http://WWW.GODINNE-BURNOT.BE)

**BARBARA.immo**  
*Vous présente ses meilleurs vœux !*

Votre conseil  
immobilier  
depuis 10 ans sur

YVOIR - DINANT - GODINNE - ANSEREMME  
SORINNES - PURNODE - SPONTIN - NAMUR

Barbara Hermant  
Agent immobilier agréé (PI (n° 505.512))

0488/39.66.77  
info@barbara.immo

[www.stephaniebarbara.immo](http://www.stephaniebarbara.immo)  
f stephaniebarbara.immo

**Myriam  
LAFORGE  
& son équipe**

**SOINS INFIRMIERS À DOMICILE**

Yvoir - Mont-Godinne - Lustin  
Profondeville - Onhaye

Rue Fraichaux, 53 • 5530 Mont s/Meuse  
Tél. **081 41 23 18** • GSM **0498 14 64 05**

**AVENIERE**  
Chauffage sprl

**Installations • Entretien • Dépannages**

**CHAUFFAGE - SANITAIRE  
VENTILATION - CLIMATISATION**

**PURNODE 0476/860 446**

info@avenierechauffage.be  
www.aveniere.be

**Regifo**  
Edition

Vous disposez de temps ...  
Vous souhaitez des rentrées financières complémentaires ...

Vous avez du punch, vous êtes motivé, positif  
et dynamique ...  
**Rejoignez-nous**

Nous recherchons des délégué(e)s indépendant(e)s à titre  
complet ou complémentaire, pour la vente d'espaces  
publicitaires pour des supports communaux dans votre  
région.

Clientèle existante et à développer.

Rue Saint-Roch, 59 - 5070 Fosses-La-Ville  
Contact: Tél. **071 / 740 137**  
Adressez vos CV : [eric@regifo.be](mailto:eric@regifo.be)

# La Commune est à votre service

## Prendre contact

Rue de l'Hôtel de Ville, n°1 à 5530 YVOIR  
[www.yvoir.be](http://www.yvoir.be) - Tél. : 082/610.310  
[commune@yvoir.be](mailto:commune@yvoir.be)



## Horaires des services administratifs

Avant de décider de vous rendre à l'administration communale, pensez à consulter l'**E-Guichet**, disponible pour la plupart de vos démarches, en ligne 24h/24, 7j/7 :  
<https://yvoir.guichet-citoyen.be>



Sauf congés légaux, les bureaux de l'Hôtel de Ville sont accessibles au public aux moments et jours suivants :

- **le matin de 8h à 12h** : du lundi au vendredi ;
- **l'après-midi de 13h à 16h** : **le mercredi** ;
- **en avant-soirée** : le service **Population & Etat civil** vous accueille **le jeudi** entre 16 et 19h ;
- **le samedi matin** :
  - le service **Population & Etat civil** vous accueille de 10 à 12h, les **1e et 3e samedis** du mois
  - le service **Urbanisme** vous accueille **sur RDV le samedi** (tel. 082/61.03.25).



Les ouvertures jeudi en avant-soirée et samedi ne concernent que **les services expressément mentionnés**.

Le bureau du **Syndicat d'initiative et du tourisme** est ouvert la semaine de 8 à 12h et de 13 à 16h, et le samedi (sauf congé occasionnel) de 9 à 12h.

## Permanences du Collège communal

Vous pouvez rencontrer les membres du Collège en semaine ou le samedi matin à l'Hôtel de Ville, sur rendez-vous uniquement. Appelez le **082/61.03.10** et précisez le motif de la rencontre.

EVARD Patrick	0479 104 425 <a href="mailto:patrick.evrad@yvoir.be">patrick.evrad@yvoir.be</a>
DEFRESNE Etienne	0473 42 22 60 <a href="mailto:etienne.defresne@yvoir.be">etienne.defresne@yvoir.be</a>
PAQUET Charles	0475 243 137 <a href="mailto:charles.paquet@yvoir.be">charles.paquet@yvoir.be</a>
COLET Marcel	0475 739 894 <a href="mailto:marcel.colet@yvoir.be">marcel.colet@yvoir.be</a>
ELOIN-GOETGHE-BUER Chantal	0496 215 701 <a href="mailto:chantal.eloin-goetghebuer@yvoir.be">chantal.eloin-goetghebuer@yvoir.be</a>
BADOR Christine (Prés. CPAS)	0477 134 488 <a href="mailto:christine.bador@cpas.yvoir.be">christine.bador@cpas.yvoir.be</a>

## Permanence Services publics externes

**Guichet Énergie Wallonie, sur RDV** : permanence chaque 2e mercredi du mois, de 9h à 12h, salle des mariages de l'hôtel de ville, uniquement sur RDV auprès de Christelle VIGNISSE : 0474/11.86.40 - [christelle.vignisse.ext@spw.wallonie.be](mailto:christelle.vignisse.ext@spw.wallonie.be).

**Pointpension, sur RDV** : permanence du service fédéral des Pensions chaque 1er lundi du mois dans l'après-midi (sauf congés légaux), salle des mariages de l'hôtel de ville, uniquement sur RDV via le n° de tél. **1765**. Pour toute info : **1765** ou consultez [mypension.be](http://mypension.be).

## Panne d'éclairage public à signaler ?

Signalez sur <https://extranet.ores.be/fr/services/broken-streetlight> (+ rapide) ou contactez Christophe STAF : 082/610.300 [christophe.staf@yvoir.be](mailto:christophe.staf@yvoir.be).

## Rédaction du bulletin communal bimestriel

Infos : Marc LEBRUN 082/61.03.15 - [communication@yvoir.be](mailto:communication@yvoir.be) - Prochaine parution : **semaine du 6 février 2023** (articles à remettre pour le jeudi 12 janvier).

# Mots d'YVOIR, croisés

proposés par MAJA

### Horizontalement

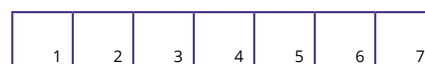
- 1 Son titre : « Les origines de l'univers », par Dominique Lambert
- 2 De quoi calmer les esprits échauffés par les débats houleux
- 3 Rameutée
- 4 Minuscule dans les Antilles - Pronom - Sigle d'un parti belge
- 5 Début de cité - Relance le débat - Indique le but
- 6 Petit entête - Proche adresse - Termine six jours
- 7 Habille comme Dago - Pour protéger une invention
- 8 Vampire
- 9 Apprends - Utilisé par la ménagère d'Yvoir
- 10 Dont on a coupé le haut - Enlève

### Verticalement

- 1 Portrait
- 2 Aux reflets irisés
- 3 Bon pour le repair café à Spontin - Cellule reproductrice féminine
- 4 Jeune garçon - Se marre
- 5 Direction - Vent du nord
- 6 Convertit Clovis - De nombreux lustres
- 7 Sèmera son blé dans les champs de Dorinne
- 8 À la fin de l'éternel - A assistance électrique, il a du succès
- 9 Jambière antique - Ancien do
- 10 Dure longtemps



Mot à découvrir : confrencier d'Yvoir



Le mot à découvrir dans le problème précédent était :  
GODINNE



# ATHENEE ROYAL DINANT-HERBUCHENNE

**Des infos sur le CEFA ?**

*A partir de 15 ans,  
Fais de ta passion ton métier !*

## 2 JOURS À L'ÉCOLE ET 3 JOURS RÉMUNÉRÉS EN ENTREPRISE !

### 2<sup>ème</sup> degré (Art. 45)

- ✓ Aide logistique en collectivité
- ✓ Palefrenier/Palefrenière
- ✓ Auxiliaire de magasin
- ✓ Ouvrier/Ouvrière en implantation et en entretien de parcs et jardins

### 3<sup>ème</sup> degré (Art. 49)

- ✓ Vendeur/Vendeuse
- ✓ Agent/Agente qualifié(e) dans les métiers du cheval
- ✓ Ouvrier/Ouvrière qualifié(e) en horticulture

### 7<sup>ème</sup> professionnelle (C.E.S.S.)

- ✓ Aide-soignant(e)
- ✓ Gestionnaire de très petites entreprises

**Inscriptions  
Toute l'année !**

**Implantation Herbuchenne, chemin d'Herbuchenne 1, Dinant**  
**Coordonnatrice : Mme V. Reyser    cefa@ardh.be    ☎ 082/ 71.04.42**

www.ardh.be

*Sur présentation de ce bon,  
recevez un bon d'un montant correspondant à 10%  
de vos achats valable sur tous vos futurs achats\**

# Gedimat

## La Vallée

**VOTRE SPÉCIALISTE EN MATÉRIAUX  
POUR L'AMÉNAGEMENT,  
LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION.**

**+32 (0)82 64 44 03**  
**info@gedimatlavallee.com**  
**www.gedimatlavallee.com**

*\* voir les conditions disponibles en magasin*

**Notre nouveau site  
est arrivé  
n'hésitez pas à le visiter  
WWW.CMSANIT.BE**



0473 79 02 76  
083 21 25 02  
0478 78 52 62

INFO@CMSANIT.BE

RUE DU BORDON, 17  
5530 DURNAL

CHAUFFAGE

SANITAIRE

VENTILATION

POMPE À CHALEUR

CLIMATISATION

WWW.CMSANIT.BE

# Les Viviers

IMMOBILIER

## VENTE ET ESTIMATION RÉALISTE

Contactez Emilie Molitor,  
l'agent de votre commune

VENTE - LOCATION - ESTIMATION  
081 22 24 22 [www.lesviviers.be](http://www.lesviviers.be)

Ent. générale de toiture - Zinguerie  
Charpentes en tous genres  
Nouveau bâtiment et rénovation

30 ans  
d'expérience

spri

**TOITURES GILLET OLIVIER**

Une équipe à votre service

Rue Pays de LIEGE, 7  
5530 DURNAL (YVOIR)  
Tél. 083/69.01.99 - Gsm 0474/96.02.13

# CB Concept spri

## Piscines & spas Extérieurs d'exception



[www.cbconcept.be](http://www.cbconcept.be)

Avenue Doyen R. Woine 51 - 5530 Yvoir  
Tél. : 082/614888 - Mail : [info@cbconcept.be](mailto:info@cbconcept.be)



L'Artisane Culinaire  
Traiteur événementiel éthique

Marie-Laure Laret  
Les Ruelles 3 | 5530 Spontin  
Tél. 0486 90 29 77

[www.artisane-culinaire.be](http://www.artisane-culinaire.be) | [info@artisane-culinaire.be](mailto:info@artisane-culinaire.be)  
Produits locaux



**SCHMITZ**  
assurances  
assurances  
FSMA 66480 A-cb • RPN 0877.526.831

Stéphane SCHMITZ Srl  
COURTIER  
ASSURANCES  
ET CRÉDITS  
INDÉPENDANT

[www.stephanschmitz.be](http://www.stephanschmitz.be)  
[stephane@assuranceschmitz.be](mailto:stephane@assuranceschmitz.be)

*Nos vacances changent... sommes-nous bien assurés ?  
Avez-vous déjà pensé à assurer votre famille en omnium ?  
Vivez l'esprit tranquille avec la Top Accidents!*

Lundi apm au samedi matin sur rendez-vous  
Place des Combattants 18 - YVOIR - 082 / 61 37 36

# VINCENT DERMOUT

MACHINES HORTICOLES ET FORESTIÈRES - Vente et réparation  
RUE FOSTRIE 40 • 5530 EVREHAILES - YVOIR  
082/61.12.33 • [WWW.DERMOUTVINCENT.BE](http://WWW.DERMOUTVINCENT.BE)  
OUVERT TOUS LES JOURS SAUF CONGÉ LE MARDI ET DIMANCHE



Conditions de vente en magasin